

SERVICE SANTÉ DE JUILLET/AOÛT 2017

MÉDECINS

APPELER
le **39 66**

Si urgence, appeler
le **15**

Le service de garde va du samedi 12 h (ou veille de jour férié à 20 h) au lundi (ou lendemain de jour férié) à 8 h.

Et toutes les nuits de la semaine de 20 h à 8 h.

APPELER
le **32 37**

La mise à jour des cartes vitales doit s'effectuer dans les pharmacies

Le 3237 : PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde du dimanche (ou du jour férié) va du samedi (ou veille de jour férié) à 19 h au lundi (ou lendemain de jour férié) à 9 h.

Le service d'urgence la nuit en semaine est assuré par la pharmacie de garde le dimanche (ou jour férié) précédent.

JUILLET

Samedi 1 ^{er}	LESCA (Blamont)
Dimanche 2	LESCA (Blamont)
Lundi 3	PÉGEOT - VOYENET
Samedi 8	PÉGEOT
Dimanche 9	PÉGEOT
Lundi 10	PÉGEOT - VOYENET
Vendredi 14	PÉGEOT
Samedi 15	SAGUIN (St Hippolyte)
Dimanche 16	SAGUIN (St Hippolyte)
Lundi 17	PÉGEOT - VOYENET
Samedi 22	VOYENET
Dimanche 23	VOYENET
Lundi 24	PÉGEOT - VOYENET
Samedi 29	PÉGEOT
Dimanche 30	PÉGEOT
Lundi 31	PÉGEOT - VOYENET

AOÛT

Samedi 5	ANEDDA (Mathay)
Dimanche 6	ANEDDA (Mathay)
Lundi 7	DOILLON
Samedi 12	DOILLON
Dimanche 13	DOILLON
Lundi 14	DOILLON
Mardi 15	DOILLON
Samedi 19	LESCA (Blamont)
Dimanche 20	LESCA (Blamont)
Lundi 21	DOILLON
Samedi 26	DOILLON
Dimanche 27	DOILLON
Lundi 28	DOILLON

CHIRURGIENS-DENTISTES

Le service de garde des chirurgiens-dentistes est assuré les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h

APPELER le 39 66

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. et Mme Piotr KACPERSKI - 29 rue de la Gare - 09 53 38 67 15

M. Olivier PARROD - 3 A rue de la Résistance - 03 81 92 54 33

Mme Michelle PERRIGUEY - 50 rue de Besançon F. Mitterrand - 03 81 92 72 54

Ambulance VIEILLE/MARADENE Tél. 03 81 92 41 41

TAXIS

M. LABOUREY (Écot) : 06 07 72 82 01

AUDINCOURT ASSISTANCE : 03 81 34 53 53

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS et SIAD

3 A rue de la Résistance - Tél. 03 81 92 41 09

Mlle WALTEFAUGLE Infirmière

48 rue de Besançon-François Mitterrand - Tél. 06 79 64 87 47

Mme CAMBOLY Infirmière

48 rue de Besançon-François Mitterrand - Tél. 03 81 92 35 89

Mme FAHY et Mme SCHERRER Infirmières

29 rue de la Gare - Tél. 06 13 25 09 54

PSYCHOLOGUE

Mme Catherine ALBINI - Tél. 03 81 92 54 34

SAGE-FEMME

Mme Isabelle MAIGNIEN - 4 rue de la Gare - Tél. 06 50 82 70 63

CABINET DE VÉTÉRINAIRES

Drs J.L. LAURENT et M.P. LAURENT

17, rue d'Alsace - Tél. 03 81 92 25 55



Le mois
de JUILLET
et AOÛT 2017
à

PONT DE ROIDE VERMONDANS

Denis ARNOUX,
Maire

et le Conseil Municipal

vous souhaitent de

Bonnes
VACANCES
2017

• Repos

• Découverte

• Prudence

• Sécurité

• Convivialité

• Respect de l'autre



MAIRIE

PONT DE ROIDE - VERMONDANS

Tél. 03 81 99 42 42 - Fax 03 81 96 40 92

N° Vert : 0 8000 25 150

Courriel : mairiepontderoide@wanadoo.fr

Site : <http://ville-pontderoide-vermondans.com>

ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
et le samedi de 9 h à 12 h.

VERMONDANS

Tél. 03 81 96 41 58

permanences du lundi au vendredi de 13 h 30 à 14 h.

COMMUNIQUÉ : RÉPONSE AUX COURRIELS

Nous ne répondons aux courriels que si sont indiqués
les noms, prénoms, adresse postale et n° de téléphone
de leurs auteurs.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2017

ENVIRONNEMENT

I. ENFANCE

Convention d'utilisation des locaux du Collège pour le centre de Loisirs Francas de juillet 2017.

21 €/jour et 500 € de loyer mensuel.
Accord unanime du Conseil Municipal.

II. URBANISME

- Adhésion à l'Agence d'Urbanisme du Pays de Montbéliard.
 0,60 €/habitant soit 2 585,40 €.
 26 voix pour.

III. VIE ASSOCIATIVE - SPORT - CULTURE

1. Vacances Musicales 2017.

55 €/stagiaire.
Accord unanime du Conseil Municipal.

2. Animations vacances février 2017.

Subvention à :
 - MPT : 689 € - Cinéma "Le Foyer" : 38,70 €.
 - Associations extérieures : 1 237,40 €.
 26 voix pour.

3. Convention de production avec "le Moloco".

Spectacle du 17 juin.

4. Achats de tableaux.

1 500 € pour 5 tableaux représentant Pont de Roide.
 26 voix pour.

Habitants de Pont de Roide - Vermondans, le mardi de 14 h à 16 h 30 : RAMASSAGE A DOMICILE DES BRANCHAGES, herbe de tonte (dans des sacs poubelle), bois (planches et poutres).


Tarif : 10 €, 27 €, 57 € par enlèvement selon le volume. Présence indispensable lors du ramassage. Téléphonnez ou inscrivez-vous en Mairie.

45 € pour mise à disposition chez l'habitant du vendredi après-midi au lundi matin d'une benne déposable : - 7 m³ : déchets verts.

4 POINTS "R"


**Rue des Bouleaux
Rue du Général Herr "Vieux Moulin"
Stade de Vermondans - Allée Jean-Moulin**

Ils sont accessibles 24 H / 24. Conteneurs mis à votre disposition pour le tri sélectif :




*Réservé
VERRE*

Verre
d'emballage uniquement
(pas de verre)



*Réservé
CARTON*

Carton d'emballage
propre et plié



*Réservé
BOUTELLES PLASTIQUES*

Bouteilles plastiques et "briques"
Aérosols - Boîtes métalliques
boîtes de conserve

Tous les textiles et chaussures usagés, vêtements, linges de maison (tout tissu) bien emballés hermétiquement. Le Secours Catholique rue de la Gare est aussi un point de dépôt.

Ne mettez donc plus ces produits à la poubelle.
Pour tout problème, contacter la Mairie au 03 81 99 42 42

RÉCUPÉRATION DU PAPIER par l'A.U.O.

RAPPEL : Veuillez apporter vos papiers ficelés, en éliminant

- plastique
- papier argenté
- carton
- papier carbone
- papier kraft
- enveloppes

Vous éviterez ainsi un trop gros travail à l'équipe de bénévoles responsable du tri. D'avance merci.

ORDURES MÉNAGÈRES

UN SEUL RAMASSAGE PAR SEMAINE : LE MARDI
Rappel : ne les déposer qu'après 19 h le lundi soir

MODIFICATION : le ramassage des ORDURES MÉNAGÈRES du mardi 15 août est repoussé au mercredi 16 août.

Pour éviter que des sacs poubelles soient éventrés, utiliser systématiquement des poubelles hermétiques avec couvercles.

DIVERS ET ENCOMBRANTS, PAS DE COLLECTES

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

TÉL. 03 81 93 22 70

Vermondans sortie route de Dambelin

- Lundi et vendredi : 14 h - 19 h
- Mercredi et samedi : 9 h - 12 h
14 h - 19 h

LE "MOIS" EST SUR INTERNET
<http://ville-pontderoide-vermondans.com>

HORAIRES RUDIBUS

Le Rudibus tourne le matin du mardi au vendredi inclus de 8 h 45 à 10 h 45 et l'après-midi du lundi au vendredi entre 13 h 45 et 17 h 45, selon le circuit prévu.
 Horaires indicatifs de quelques points de passage.

Rues	Matin		Après-midi			
Chatey	8 h 45	9 h 45	13 h 45	14 h 45	15 h 45	16 h 45
Émile Peugeot	8 h 50	9 h 50	13 h 50	14 h 50	15 h 50	16 h 50
Combe aux Eaux	8 h 55	9 h 55	13 h 55	14 h 55	15 h 55	16 h 55
Jardins	9 h 00	10 h 00	14 h 00	15 h 00	16 h 00	17 h 00
Maison Pour Tous	9 h 05	10 h 05	14 h 05	15 h 05	16 h 05	17 h 05
Rochette	9 h 10	10 h 10	14 h 10	15 h 10	16 h 10	17 h 10
Château Gaillard	/	/	/	/	/	/
Marronniers (vers Inter)	9 h 15	10 h 15	14 h 15	15 h 15	16 h 15	17 h 15
Champs du Haut	9 h 20	10 h 20	14 h 20	15 h 20	16 h 20	17 h 20
Neuchâtel	9 h 25	10 h 25	14 h 25	15 h 25	16 h 25	17 h 25
Marronniers (vers Inter)	9 h 30	10 h 30	14 h 30	15 h 30	16 h 30	17 h 30
Gravale	/	/	/	/	/	/
12 Septembre	9 h 35	10 h 35	14 h 35	15 h 35	16 h 35	17 h 35
Église	9 h 40	10 h 40	14 h 40	15 h 40	16 h 40	17 h 40
Chatey	/	10 h 45	/	/	/	17 h 45

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL "Règlement communal de Police Générale" (Police des animaux et de leur protection) du 01.08.2007

"Article 12 : Les prescriptions municipales sur les chiens, chats, pigeons sont régies par les mêmes textes que le Règlement Sanitaire Départemental et sur la loi relative aux animaux dangereux.

• **12.01 : Ordre et tranquillité publics.** Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour les empêcher :

1. de troubler l'ordre et la tranquillité publics, notamment par leurs cris, chants ou aboiements,
2. de porter atteinte à la sécurité d'autrui (Environnement comportemental auprès d'un vétérinaire en cas de morsure),
3. de créer un danger pour la circulation,
4. de porter atteinte à l'hygiène publique.

• **12.02 : Animaux errants.** Il est interdit de laisser divaguer les animaux sur la voie publique. Les chiens doivent être munis d'un collier portant le nom et le domicile de leur propriétaire. Les chats doivent être vaccinés et tatoués ou porter un collier sur lequel doivent être mentionnés les noms et adresses de leurs maîtres. En outre, chaque chien doit être identifié par un tatouage ou au moyen d'une puce électronique.

• **12.03 :** En cas de violation du présent article, l'animal peut être mis en fourrière auprès de l'Association de Défense et de Secours aux Animaux, sise à Arcey 25750 au 22 rue du Stade, sans préjudice de l'amende qui peut être prononcée. La restitution est subordonnée au paiement des frais de transport, de fourrière et d'examen vétérinaire.

• **12.04 : Animal d'une espèce réputée dangereuse.** Réglementation spécifique sur les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008).

• **12.05 : Obligation de tenir les chiens en laisse.** Sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse à moins qu'il ne soit suffisamment éduqué pour se conduire de manière à ne pas importuner autrui, pour rester à proximité de son maître et pour répondre au rappel de celui-ci. L'accès des chiens dans les lieux où se déroulent des manifestations publiques est interdit, de même que dans tous les locaux commerciaux.

12.06 : Déjections et dégradations :

Les personnes accompagnées d'un chien ou d'un autre animal sont tenues de prendre toutes les mesures utiles pour empêcher ceux-ci :

1. de souiller ou d'endommager les voies publiques et leurs abords ainsi que :

- a) Les parcs et promenades, les marchés, les squares, les places de jeux, de sports ou de loisirs, les parties communes des écoles et leurs abords.
- b) Les vasques, bacs, jardinières et autres objets de décoration placés sur les voies et places ouvertes au public.
- c) Les espaces verts et décorations florales qui sont aménagés en bordure d'une place ou d'une voie publique sans être séparés par une clôture.

Les propriétaires sont tenus d'effectuer le ramassage des déjections de leurs animaux. des sacs plastiques spéciaux 100 % biodégradables sont mis gratuitement en Mairie à la disposition des administrés.

• **12.08 : Jet de nourriture.** Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats, chiens et pigeons. La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible."

Des sacs bio bag sont à votre disposition
en Mairie de Pont de Roide

AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (42 rue du Gal Herr)

• **CCAS : Le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 - Fermé le lundi matin.**
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous.
Tél. 03 81 92 27 92

• **Salle B :**

- **Défenseur des droits :** les 26/07 et 30/08 de 9 h à 12 h
- **Assistante sociale de la CPAM :** sur rendez-vous.
Téléphoner au secrétariat service social à Montbéliard au 3646 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h sauf vendredi 16 h.

- **CAF : Tous les jeudis** de 9 h à 11 h - Sauf vacances scolaires

- **Aide à la recherche d'emploi :** le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 **IDEIS - DEFI**

• **A l'étage : CSF les 12/07 et 9/08** de 14 h à 15 h et les **28/07 et 25/08** de 11 h à 12 h.
Tél. 06 30 48 74 51 - 03 81 92 29 41

• **Salle Club du 3^e Age : FNATH** (Association des handicapés(es) et des accidentés(es) de la vie) : 03 81 96 90 68 - Le **26/07** de 10 h à 11 h. **Pas de permanence en août.**

ENTRAIDE ALIMENTAIRE (2 rue du Vieux Moulin)

Tél. 03 81 92 42 18 ou 03 81 92 23 42 - Le vendredi de 13 h à 16 h.

A LA MAIRIE Tél. 03 81 99 42 42

• **AIIVI (Aide aux Victimes d'Infractions)** - Tél. 03 81 91 70 07
contact@aiivi.fr - www.aiivi.fr - Les **12/07 et 9/08** de 14 h à 17 h.

• **Conciliateur de Justice :** les **5 et 19/07** et les **2 et 29/08** de 9 h à 11 h 30, prendre rendez-vous en Mairie.

A LA MAISON POUR TOUS - Tél. 03 81 99 33 99

• **IDEIS MISSION LOCALE (Espace Jeunes)** sur RDV les mardis et vendredis : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30

• **Rencontre et permanence des retraités, pré-retraités et chômeurs de plus de 50 ans de l'ULR CFDT retraités de Pont de Roide** - Tél. 03 81 71 04 00 : **Pas de permanence en juillet et août.**

L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (EAJE) - "Les Rudibambins" 15 rue du 12 septembre - Tél. 03 81 92 49 41 de 7 h à 18 h 15

Réservation souhaitée au plus tôt une semaine à l'avance (places limitées).
Fermeture le vendredi 28 juillet au soir, réouverture le lundi 21 août au matin.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES 19 rue du 12 septembre Tél. 03 81 31 68 73

Mercredi de 9 h à 12 h - Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous.
rfamontderoide@orange.fr - **Fermeture le vendredi 28 juillet au soir, réouverture le lundi 21 août au matin.**

AU CENTRE MÉDICO-SOCIAL 13, rue du 12 septembre Tél. 03 81 99 85 00

Le Centre est fermé au public le mardi après-midi et mercredi après-midi (mais permanence téléphonique assurée), ainsi que le **vendredi après-midi.**

- Permanence de l'infirmière : le lundi après-midi sur rendez-vous Tél. au 03 81 99 85 00 Possibilité de peser les nourrissons.
- Assistante sociale le mardi et le jeudi de 9 h à 11 h 30 sur rendez-vous.
- Consultation infantile le **mercredi matin** sur rendez-vous.
- **UDAF : pour les permanences contacter l'UDAF.**
- Permanence **Association "Travillons Ensemble"** uniquement sur rendez-vous. (Tél. au 03 81 32 16 61) **les vendredis 21/07 et 18/08** de 9 h à 12 h.

AU CHATEAU HERR

• **APP** (Atelier Pédagogique Personnalisé) 03 81 92 28 23. Formation pour adultes.

ANCIENS COMBATTANTS : UNC : Chez M. Matusik - Pas de permanence en juillet et août.

FNACA : M. René Chardon - 06 52 98 23 64

SECOURS CATHOLIQUE Jeudi : Maison Paroissiale (27 rue de la Gare) de 14 h à 16 h (sauf vacances scolaires). Les responsables remercient les donateurs de bien vouloir apporter des effets "propres".

ASSOCIATION DES FAMILLES : derrière le CCAS, 42 rue du G^{al} Herr. Tous les jeudis de 15 h 30 à 16 h 30.

PERMANENCE OFFICE PUBLIC D'H.L.M., Habitat 25 : 03 81 82 78 51

• M. CROTTET, Chef de Secteur, permanence téléphonique uniquement du lundi au vendredi de 8 h 30 à 10 h.

PERMANENCE NEOLIA (SAFC) : 03 81 92 41 11

Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 15 h.

PERMANENCE AMICALE C.N.L. DES CHARMILLES : 03 81 92 45 22 et 07 81 99 10 27 - Mercredi de 10 h à 12 h - Internet : amicaledescharmilles@gmail.com

PÔLE EMPLOI Tél. 3949 - www.pole-emploi.fr

MANIFESTATIONS A LA SALLE POLYVALENTE "Michel Tarreinbergue"

- **Dimanche 2 juillet** : USPV FOOTBALL Club des Supporters - Vide Grenier

LES ACTIVITÉS DE LA MAISON POUR TOUS BUREAU DE TOURISME - Tél. 03 81 99 33 99 www.mpt-pontderoide.fr

HORAIRES : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Samedi : 9 h - 12 h.

Mois de JUILLET

Du lundi 10 juillet au jeudi 31 août : Animation Vacances

Toute une palette d'activités vous attend pour les enfants dès 4 ans.

INSCRIPTIONS : tous les samedis à partir du samedi 1^{er} juillet à partir de 9 h pour les habitants de "l'ex" Communauté de Communes et le lundi à partir de 14 h pour les extérieurs.

- **Lundis 10 et 17 juillet à 7 h** : sorties Europa Park

Retour à 20 h - Public : 13 - 18 ans.

• **RANDONNÉES À LA JOURNÉE**

- **Judi 6 à 7 h 45** : Randonnée Pédestre - Circuit : Dambach la Ville (67)
3 châteaux - Responsable Philippe Gentilhomme

- **Judi 13 à 8 h** : Randonnée Pédestre - Circuit : Poëta Raisse Chasseron (suisse) - Apportez votre carte d'identité - Responsable : André et Michel

- **Judi 20 à 8 h 30** : Randonnée Pédestre - Circuit : Belacker (68)
Responsable : Hervé Gullaud

- **Judi 27 à 8 h** : Randonnée Pédestre - Marche de nuit
Responsable : le club

• **RANDONNÉES POUR TOUS**

- **Judi 13 à 10 h 30** : Randonnée Pédestre - Circuit : Crosey le Petit
Responsable : René Racine

- **Judi 20 à 10 h** : Randonnée Pédestre - Circuit : Soye
Responsable : René Racine

Mois d'AOÛT

• **RANDONNÉES À LA JOURNÉE**

- **Judi 3 à 9 h** : Randonnée Pédestre - Circuit : Villars les Blamont
Responsable : Marie Thérèse Cenni

- **Judi 10 à 9 h** : Randonnée Pédestre - Circuit : Plancher Bas (70)
Responsable : Hervé Gullaud

- **Judi 17 à 9 h** : Randonnée Pédestre - Circuit : Mont Renaud Bure (Suisse)
Apportez votre carte d'identité - Responsable : Michel Rouillier

- **Judi 24 à 8 h 30** : Randonnée Pédestre - Circuit : Biaufond
Responsable : Jeanne Claude

- **Judi 31 à 8 h 30** : Randonnée Pédestre - Circuit : Mont Racine
Responsable : Christian Dubourgeois

• **RANDONNÉES POUR TOUS**

- **Judi 10 à 9 h 30** : Randonnée Pédestre - Circuit : Montaigu
Responsable : Guy Debant

- **Judi 17 à 10 h** : Randonnée Pédestre - Circuit : Le Bizot, tourbières
Responsable : René Racine

- **Judi 24 à 10 h** : Randonnée Pédestre - Circuit : Brebotte (Musée)
Responsable : René Racine

- **Judi 31 à 9 h 30** : Randonnée Pédestre - Circuit : La Lizerne
Responsable : Guy Debant

- **Deux ordinateurs sont à votre disposition** en libre service pour consulter vos mails, réaliser des CV.

Lien direct avec le Club des Roches de Pont de Roide - Vermondans.

Visites à domicile pour les personnes dépendantes sur la ville.

Pose de Téléalarme avec Filien ADMR

Voyage des anciens annuel avec ANCV Seniors en Vacances

RENSEIGNEMENTS : contacter le Service Animation : 03 81 92 27 33
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h sauf le mercredi.

LA DISTRIBUTION

"DU MOIS A PONT DE ROIDE-VERMONDANS"

Des exemplaires sont à votre disposition dans : • les 2 mairies • les boulangeries et les boucheries rudipontaines • la MPT • la poste • le Trésor Public

OBJETS TROUVÉS

Tout objet trouvé sur la voie publique peut être déposé au service Accueil de la Mairie de Pont de Roide - Vermondans.

Mois de mars : le 3, **gourmette** - Le 16, **porte clefs** - Le 29, **lunettes de vue**.

Mois d'avril : le 3, **clés** - Le 7, **autres** - Le 11, **trousseau de clefs**.

Mois de mai : le 12, **autres**.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous pouvez effectuer vos demandes d'actes d'état civil en ligne, à l'adresse suivante : www.acte-etat-civil.fr

Vous pouvez obtenir les actes naissance, mariage et décès répertoriés sur Pont de Roide et Vermondans à l'adresse ci-dessus ou directement sur le site de la commune. <http://ville-pontderoide-vermondans.com>

MINEURS - AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie au 15 janvier 2017. Il s'applique à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale. Par ailleurs, l'AST ne dispensera pas d'être en possession d'autres documents d'identité. Des formulaires à remplir sont disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville et en téléchargement sur www.servicepublic.fr

RESPECT DE L'AUTRE - REPOS - PROPRIÉTÉ

Extrait de l'arrêté municipal sur le bruit du 01/08/2007

09-03 : Propriété privées

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs thermiques ou électriques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30,

- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30,

- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h,

L'utilisation de tronçonneuses thermiques pour le façonnage du bois de chauffage est interdite.

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit. L'usage de dispositifs tels que les colliers anti-aboiement, dissuadant les animaux d'aboyer de manière répétée et intempestive, pourra être prescrit par le Maire.

PRÉVENTION CANICULE

Un registre des personnes de 60 ans et plus existe au CCAS, possibilité d'inscription des personnes de moins de 60 ans au CCAS.



LE "MOIS" EST SUR INTERNET

<http://ville-pontderoide-vermondans.com>

LA PASSERELLE DE "LA ROCHETTE"

sera fermée du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre inclus pour cause de travaux. Merci de votre compréhension.

MARCHÉ

Allée Jean-Moulin Marché tous les vendredis à partir de 13 h 30.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Cette opération est un service gratuit destiné aux administrés de notre commune qui souhaitent faire surveiller leur habitation pendant leurs vacances, même pour de courts séjours, dans la période comprise entre le 15 juin et le 15 septembre. Les militaires de la Gendarmerie Nationale et les fonctionnaires de la Police Municipale s'allient pour assurer alors une surveillance quotidienne de l'habitation, avec vérification régulière des parties communes, des portes et des fenêtres. Ces agents sont susceptibles d'appréhender toute personne qui n'a pas été signalée par le propriétaire comme devant se rendre chez lui pendant son absence.

Pour bénéficier de cette opération, il faut vous rendre à la Mairie ou à la Brigade de Gendarmerie de Pont de Roide, où il vous sera demandé de remplir un formulaire.

URBANISME

Plus besoin de se déplacer pour rechercher, consulter, commander sa feuille de plan : cadastre.gouv.fr un service en ligne de l'administration fiscale.

BONS D'ACHAT SCOLAIRES

COLLÈGE :

Les bons d'achat pour fournitures scolaires d'une valeur de **83 €** donnés par la Commune seront remis le jour de la rentrée aux élèves de Pont de Roide - Vermondans, scolarisés au collège de Pont de Roide - Vermondans.

Ils seront donnés également aux élèves de Pont de Roide - Vermondans scolarisés dans un établissement extérieur : se présenter en Mairie à l'accueil avec un **certificat de scolarité avant le 30 septembre 2017**.

LYCÉE ET LYCÉE PROFESSIONNEL OU EN MAISON FAMILIALE RURALE :

Les bons d'achat "Lycéens" pour fournitures scolaires d'une valeur de **83 €** seront donnés aux lycéens de Pont de Roide - Vermondans scolarisés dans un lycée ou lycée professionnel (sauf B.T.S. et F.C.) : se présenter en Mairie à l'accueil avec un **certificat de scolarité avant le 30 septembre 2017**.

SERVICE AUX PERSONNES AGÉES

Vous avez plus de 60 ans ou vous êtes handicapé(e), quelque soit votre âge, vous sortez de l'hôpital ou êtes en maladie. Le C.C.A.S. met à votre disposition les services suivants pour vous aider à conserver votre autonomie :

• Assistante de vie avec un personnel formé et qualifié (**déduction fiscale de 50 %**) : - Tâches ménagères, repas, aide au lever, au coucher, présence Repas à domicile - Téléalarme - Courses - Aide aux démarches administratives
Accompagnement social Animation.

Vous souhaitez bénéficier de ces services, même temporairement, ou tout simplement avoir un renseignement sur leur fonctionnement, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Mlle Anne-Marie Leanza, Directrice : 03 81 92 27 89

Mlle Eloïse Grassi, responsable du service : 03 81 92 27 90.

Nous pouvons vous recevoir sur rendez-vous ou nous déplacer à votre domicile.

ANIMATIONS POUR PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

▲ **Jeudi 6 juillet** départ à partir de 11 h - **SORTIE À L'AUBERGE FRANCO-COMTOISE DE FREMONDANS**

▲ **Vendredi 7 juillet** de 9 h à 12 h - **PORTAGE DE LIVRES LARGE VISION** à domicile et livres récents avec la BPT
et à 14 h **SÉANCE CINÉMA** "Spécial Seniors" au cinéma le Foyer (Tarif réduit).

▲ **Jeudi 20 juillet** à partir de 9 h 30 - Traditionnelle **FOIRE DE MAÎCHE** et dégustation des spécialités locales.

▲ **Vendredis 21 juillet et 25 août** - **PÊCHE À LA TRUITE** à la pisciculture de Soulce Cernay (Cannes à pêche à disposition sur place).

▲ **Jeudis 27 juillet et 24 août** départ à partir de 9 h 30 - **SORTIES À LA JOURNÉE** lieux indéfinis à ce jour.

▲ **Vendredi 1^{er} septembre** - **REPAS DE FERMETURE DE LA PLAGE DE PONT DE ROIDE - VERMONDANS** - Inscriptions avant le mardi 29 août.

Transport assuré pour les sorties proposées avec véhicule 7 places.

Permanence informatique de Gaëtan Dibout tous les jeudis de 13 h 30 à 17 h 30 à la Maison Pour Tous (sur rendez-vous sauf les 2 premières semaines d'août).

Nous organiserons le **50^e ANNIVERSAIRE DE LA MAISON POUR TOUS** à différents moments de l'année et plus particulièrement le dernier week-end de septembre. Si vous avez des photos, des témoignages, tout autre document susceptible de nous intéresser, contactez-nous à la Maison pour Tous - Tél. 03 81 99 33 99

ASPIR RECHERCHE...

L'exposition de l'automne 2017 d'ASPIR porte sur les multiples façons dont Pont de Roide et Vermondans ont été représentées au cours des siècles, sur des tableaux, des photos, dans des livres ou encore sur des objets...

Pour vous offrir le plus grand nombre de choses à voir, l'association est à la recherche :

- de tableaux ou dessins représentant Pont de Roide ou Vermondans,
- des objets le plus variés possibles, même les plus simples ou de peu de valeur, où le nom de Pont de Roide ou de Vermondans (avec ou sans illustration) apparaissent à des fins publicitaires ou touristiques : par exemple des assiettes, des bibelots-souvenirs, des cendriers, des sacs en plastique de magasin, des stylos, des boîtes en tous genres, etc.

Si vous voulez confier à ASPIR un ou des objets le temps de l'exposition, prenez contact avec Nicolas Pouhin à la Maison pour Tous - Tél. 03 81 99 33 96. D'avance merci.

BIBLIOTHEQUE A DOMICILE

Mis en place par le C.C.A.S. et la Bibliothèque Pour Tous, ce service est destiné aux personnes âgées et/ou handicapées. Le passage à domicile de la bibliothécaire accompagnée de l'agent de convivialité s'effectue 1 vendredi par mois. Possibilité de livres à gros caractères.

La cotisation annuelle est de 12 € et la livraison est assurée gratuitement par le C.C.A.S.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

27, rue de la Gare - Tél. 03 81 96 92 91

Lundi de 14 h 30 à 17 h - Mercredi de 14 h 30 à 18 h - Vendredi de 16 h à 18 h (sauf vacances scolaires) et samedi de 10 h à 11 h 30.

300 CD musicaux et 200 DVD de la Médiathèque du Doubs en prêt gratuit.

Fermeture du 13 au 27 août - Réouverture le 28 août.

Bonnes vacances

LE "MOIS" EST SUR INTERNET

<http://ville-pontderoide-vermondans.com>

CINÉMA "LE FOYER" Son Dolby Stéréo - Salle climatisée

La programmation se faisant à la semaine, veuillez consulter l'affichage.
Salle classée Art et Essai - 3D sur certains films. Projection NUMÉRIQUE son numérique 7.1 - Accès handicapés et mal entendants.

Rappel des sites pour la programmation : <http://www.cinepontderoide.fr>

Le site web : <http://lefoyer.cine.allocine.fr> étant toujours alimenté par Allociné

Le site de la ville de Pont de Roide - Vermondans :

http://ville.pdr.free.fr/agenda/cinema/programme_cinema.php

Facebook : Cinéma "Le Foyer"

Pour la dématérialisation de la billetterie : le site <http://euroweb-cine.com> étant réservé à l'achat des places par internet pour nos clients.

TARIFS : Adultes : 5,80 € - Enfants -12 ans : 5 € - Carte de fidélité 25,80 € soit 4,30 € la séance. Un supplément peut être demandé sur les films en sortie nationale, avant première et 3 D. Groupes, CE, associations nous consulter.

CLUB DES ANCIENS DES ROCHES

■ **Pour l'année 2017-2018 : la cotisation est fixée à 14 €.**

■ **Les mardis** de 13 h 30 à 17 h 30 au CCAS : jeux de société, jeux de cartes, détente et convivialité, prêt de livres (genre Arlequin) avec un goûter.

PAS D'ACTIVITÉS EN JUILLET - AOÛT

Reprise le mardi 5 septembre à 13 h 30 - **Bonnes vacances à tous**

PROGRAMME DE SEPTEMBRE

■ **Mardi 26 à 12 h salle du CCAS : BUFFET FROID ouvert à tous les plus de 60 ans et retraités de la commune.**

Participation : 10 € pour les adhérents, 20 € pour les non-adhérents.

Inscriptions jusqu'au 19 septembre auprès de Danièle Auguste au 03 81 92 44 42 ou de Marie-Hélène Monnin au 03 81 96 90 70 ou le mardi après-midi à la salle du CCAS.

PROGRAMME D'OCTOBRE

■ **Mardi 24 à 14 h - Salle du CCAS : LOTO ouvert à tous, suivi d'un goûter offert.** 2 € le carton pour l'après-midi donnant droit à 10 parties (quine, double quine, carton). Nombreux lots à gagner (des choucroutes garnies, des sacs d'alimentation, des biscuits, des paniers de fruits, des palettes, des saucisses...).

Date à retenir : Mardi 7 novembre : Assemblée Générale. Une convocation sera adressée à chaque adhérent.

Si vous désirez faire partie du Conseil d'Administration, envoyez votre candidature par courrier à la vice-présidente du club avant le 7 octobre - 2 rue de la Bouloie - 25150 Pont de Roide.

SUPPORTERS SOCHALIENS

Vente de billets jusqu'à 1 heure avant le coup d'envoi (billetterie informatisée)
"Au Vincennes", Bar PMU - Place Général de Gaulle - Tél. 03 81 92 41 49

FÊTE DU SPORT DU 16 SEPTEMBRE 2017 SALLE POLYVALENTE "Michel Tarreinbergue"

A cette occasion, la commune de Pont de Roide - Vermondans récompense les sportifs classés 1^{er}, 2^e ou 3^e en individuel ou en équipe à partir du niveau Franche-Comté, entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017.



Les associations rudipontaines ont été contactées.

Les sportifs habitant Pont de Roide - Vermondans pratiquant un sport dans une association extérieure et répondant aux critères de classement ci-dessus peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au 1^{er} juillet 2017, dernier délai.

PÉTANQUE RUDIPONTAINE

La Pétanque Rudipontaine organise, au parking du tennis couvert le **vendredi 14 juillet** en tripléte, **CHALLENGE "ROBERT PERSONNENI"**

USPV FOOTBALL

Dimanche 2 juillet, 8^e VIDE GRENIER organisé par USPV Football Club des Supporters - Salle polyvalente "Michel Tarreinbergue" de Pont de Roide - Vermondans. de 7 h à 19 h Entrée libre - Possibilité de réservation - Intérieur ou extérieur - **TARIFS :** 2,50 € le mètre extérieur - 5 € la table intérieure (1, 60 m)
RENSEIGNEMENTS auprès de tous les dirigeants - Tél. 03 81 92 29 22
RÉSERVATIONS tél. 03 81 92 26 17 - Buvette et restauration sur place.

INFORMATIONS DIVERSES

DON DU SANG

Mardi 29 août de 16 h à 19 h 30 - Salle polyvalente "Michel Tarreinbergue" de Pont de Roide - Vermondans
Venez donner votre sang car donner son sang c'est offrir la vie.

SERVICE DE MÉDIATION FAMILIALE ASE AAPM

12 avenue Joffre - 25200 Montbéliard
Tél. 03 81 98 17 61 - E-mail : mediationfamiliale@aseaapm.com
Pour vous aider à faire face : • Aux ruptures familiales • Aux divorces • A la séparation

PARENTS A LA RECHERCHE D'ASSISTANTES MATERNELLES

Une liste d'assistantes maternelles agréées sur Pont de Roide - Vermondans vous sera communiquée sur simple demande à l'accueil en Mairie (03 81 99 42 42) et au Relais Assistantes Maternelles (03 81 31 68 73 ou rfampontderoide@orange.fr ou www.mon-enfant.fr).

DÉPANNAGE GAZ

- **Urgence Sécurité Gaz :** appeler le GRDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).

- **Pour le raccordement au gaz naturel :** appeler le GRDF au 09 69 36 35 34 (prix d'un appel local).

- Si **contrat** de gaz naturel ou d'électricité **Gaz de France DolceVita :** 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr.

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 - Pour communiquer ou obtenir des informations lors d'incidents affectant le réseau de distribution : **09 72 67 50 25**

RADIO FRANCE BLEU Belfort 106.8 • Besançon 101.4

TNT

Vous rencontrez des difficultés de réception avec la Télévision Numérique Terrestre. Composez le **0825 625 625** (20 ct/min + prix de l'appel). Nouveau service d'information téléspectateurs est à votre écoute 24h/24 - 7j/7.

LA SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBÉLIARD

43 avenue du Marchal Joffre - BP 247
25204 Montbéliard Cedex - Standard : 03 70 07 61 00.

COVOITURAGE Tapez : www.covoiturage.fr

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Gendarmerie Nationale le 17 ou le 03 81 92 40 13 (en journée)
Adresse internet : cob.pont-de-roide-vermondans@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Pompiers le 18

LE "MOIS" EST SUR INTERNET

<http://ville-pontderoide-vermondans.com>

"LE COMMERCE BOUGE À PONT DE ROIDE - VERMONDANS"

Ouverture

"LE BISTROT" Bar - Restaurant

10 rue du G^{al} Herr - Tél. 09 67 00 07 62

Menu du jour à midi - Fermé le dimanche

Rénovation et extension

PLACIFLOR Stéphanie Paillot

19 place G^{al} de Gaulle - Tél. 03 81 92 48 00

LA RUCHE QUI DIT OUI !

Le mercredi 5 juillet aura lieu la dernière distribution avant une pause estivale et la reprise se fera le mercredi 30 août

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE DE PONT DE ROIDE - VERMONDANS

Accueil au public **FERMÉ le 13 juillet** en raison de la préparation du feu d'artifice du soir (raison de sécurité).